

# JUSTIFICATIFS

## Liste des pièces à fournir pour les Particuliers

### SI VOUS ETES LOCATAIRE :

Les originaux vous seront restitués **dans les plus brefs délais** après l'étude de votre dossier.

ORIGINAUX OU PHOTOCOPIES	PHOTOCOPIES
Justificatifs de domicile : dernière facture Téléphone ou Eau ou Electricité ou Gaz.	Carte Nationale d'Identité (recto/verso) ou Passeport ou carte de séjour.
Bail de location.	Livret de famille complet (enfant(s) compris).
Dernière quittance de loyer.	Contrat de mariage ou PACS <i>le cas échéant</i> .
Attestation de l'employeur ou un tiers si hébergé.	Jugement de divorce et liquidation de la communauté <i>le cas échéant</i> .
Taxe d'habitation année N ou N-1.	
Bordereau de situation fiscale à demander à la perception (Trésor Public) de votre domicile.	
Salariés et fonctionnaires : 3 derniers bulletins de salaire et bulletin de décembre année N-1. Contrat de travail (si ancienneté < 2 ans) ou attestation de l'employeur confirmant l'ancienneté si non indiquée sur le bulletin de salaire.	
Retraités : notification d'attribution des retraites et derniers bulletins ou relevés de pension.	
Invalides : notification d'attribution des rentes d'invalidité et dernier bulletin ou relevé de prestations.	
Professions Libérales : les déclarations n° 2035 des 2 dernières années avec les annexes.	
Artisans-Commerçants : bilans des 2 derniers exercices (actif, passif, compte de résultat) avec les annexes.	
Justificatif récent des prestations CAF.	
Dernier avis d'imposition sur les revenus.	
Relevés des 3 derniers mois de TOUS les comptes bancaires.	
Dernier relevé de TOUS les comptes d'épargne : Livrets, Codevi, CEL, PEL, PEA, Assurance-vie, Compte A Terme...	
RIB ou IBAN.	
Prêts personnels : offres de prêts et tableaux d'amortissement.	
Crédits renouvelables et cartes : décomptes et/ou derniers relevés mensuels.	